COMMUNE DE SAXON

Directive sur l'utilisation de la vaisselle réutilisable



Administration Communale

Route du Village 42 1907 Saxon

2 027 743 21 05

Le Conseil communal de Saxon adopte la directive suivante :

Art. 1 Généralités

Pour les manifestations se déroulant sur le territoire de Saxon et organisées par une société locale ou une commission communale, la mise à disposition des verres est gratuite. Les verres manquants ou rendus cassés sont facturés à hauteur de Fr. 2.00 le verre. Un partenariat est établi avec la société Papival à Sion.

Art. 2 Responsabilités de la commune de Saxon

- Finance l'achat d'un stock de verres ;
- Informe les sociétés locales de la mise à disposition de ce stock ;
- Offre la mise à disposition gratuite des verres aux sociétés locales ;
- Finance les coûts de stockage ;
- Renouvelle le stock.

Art. 3 Responsabilités de l'organisateur

- Commande les verres auprès de la société Papival 3 semaines avant l'évènement. La marche à suivre détaillée est annexée sous forme de flyer à cette directive;
- Retourne les verres dans un délai de 2 jours après la manifestation au fournisseur Papival ;
- Finance le transport, le lavage (à effectuer par l'entreprise Papival), la perte et la casse ;
- Met en place un éventuel système de consigne pour la manifestation (maximum Fr. 2.00 par verre pour la caution demandée).

Art. 4 Responsabilités du fournisseur (Papival)

- Facture le lavage ainsi que les verres perdus à l'organisateur ;
- Informe l'Administration communale en cas de problème.

Art. 5 Organisation pendant la manifestation (recommandation)

- Définir les emplacements de mise à disposition et de retour de la vaisselle.

Art. 6 Tarifs appliqués

GAMME Saxon	Lavage par pièce	Perte/casse par pièce	Nombre de pièces par caisse
Verre 1dl Saxon - L88901	0.18	2.00	200
Verre 2.5 dl Saxon - L88900	0.20	2.00	264
Longdrink Saxon - L88902	0.15	2.00	150

1

Art. 7 Validité du document

Le présent document est susceptible d'être modifié en tout temps, sans préavis.

La présente directive entre en vigueur avec effet immédiat. Dès le 1^{er} janvier 2025, toute manifestation autorisée par le Conseil communal devra obligatoirement utiliser des verres réutilisables.

Adoptée par le Conseil communal en séance du 3 juillet 2023. Modifiée par le Conseil communal en séance du 30 octobre 2023. Modifiée par le Conseil communal en séance du 22 octobre 2024

COMMUNE DE SAXON

Le Président :	Le Secrétaire :
Christian Roth	Loïc Blardone

La présente directive est fournie à titre indicatif. Seule la directive signée a force de loi. Celle-ci peut être obtenue auprès de l'Administration communale.







Je souhaite utiliser de la vaisselle réutilisable pour ma manifestation sur le territoire de la commune de Saxon



Marche à suivre

- Contacter Papival (coordonnées au bas de la page) pour définir les besoins de ma manifestation
- Je peux choisir de venir retirer la marchandise à Sion ou demander une livraison (facturée)
- Si la manifestation est labellisée Fiesta, je bénéficie d'un rabais de 10% sur ma commande
- La location est offerte par la commune, le lavage et les pertes/casses sont à la charge de l'organisateur



Gamme des articles



Verre à vin 1dl



Saxon Verre 2.5 dl



Saxon Longdrink



L00008 Verre 5 dl



L00003 INAO 1dl



Verre à vin avec pied Cocktail 1dl



L00007 Verre à shot



Verre 2dl pour fontaine



L30001 Carafe 2.25 L



L30003 Carafe 0.5 L



L10001 Assiette 26 cm



L10002 Assiette entrée/dessert



L10003 Assiette 3 compartiments

Cuillère à café



Assiette plate 28 cm



L30008 Barquette à frites



L30002 Bol 450 ml



Bol 600 ml L30006 - couvercle



L30007 Bol 800 ml



Couteau

L20002 Fourchette



Cuillère à soupe





Tasse 230 ml



L00009 Tasse expresso



KIT 10 personnes



L70013 Porte verres 6x2.5dl



L70101 - vert L70102 - jaune L70103 - noir























GAMME Saxon	Lavage par pièce	Perte/casse par pièce	Nombre de pièces par caisse
Verre 1dl Saxon - L88901	0.18	2.00	200
Verre 2.5 dl Saxon - L88900	0.20	2.00	264
Longdrink Saxon - L88902	0.15	2.00	150

GAMME PAPIVAL	Location et lavage par pièce Gamme Papival	Perte/casse par pièce	Nombre de pièces par caisse
Grand verre à vin avec pied 1dl - L00002	0.30	3.00	24
Porte verres 6 x 2.5 dl - L70013	0.80	4.00	-
Verre à vin avec pied INAO 1dl - L00001	0.25	2.00	56
Tasse blanche 230 ml - L00006	0.25	2.50	36
Verre à shot - L00007	0.10	1.00	120
Verre 5 dl - L00008	0.25	2.00	160
Tasse expresso - L00009	0.25	2.50	125
Verre 2 dl fontaine - L00011	0.20	0.70	400
Assiette ronde 26 cm - L10001	0.30	3.50	50
Assiette entrée/dessert - L10002	0.30	3.00	50
Assiette 3 compartiments - L10003	0.30	3.50	50
Assiette plate à pizza 28 cm - L10005	0.30	6.00	40
Couteau blanc - L20001	0.15	0.80	50 (en sachet)
Fourchette blanche - L20002	0.15	0.80	50 (en sachet)
Cuillère à soupe blanche - L20003	0.15	0.80	50 (en sachet)
Cuillère à café blanche - L20004	0.15	0.70	50 (en sachet)
Carafe 2.25 L - L30001	1.00	10.00	10
Bol 450 ml blanc - L30002	0.30	3.00	120
Carafe 0.5 L - L30003	0.60	5.00	15
Bol take-away 600 ml - L30005	0.30	4.00	54
Couvercle pour bol 600 ml - L30006	0.10	3.00	100
Bol take-away 800 ml - L30007	0.30	4.00	60
Barquette à frites - L30008	0.30	2.50	50
Collecteur 140L (bleu L70100 / vert L70101 / jaune L70102 / noir L70103)	15.00	120.00	-
Caisse avec couvercle	5.00	25.00	1
Séparation caisse (L00001-L00003-L00004)	compris avec la caisse	5.00	1
Kit 10 personnes	27.00	selon unité	-











